

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE

Brahim MAZIH : Division Planification
Rachid AIT LAHYANE : Division Etudes
Economiques et Financières

VALENCE, LE 6 AVRIL 2011

SOMMAIRE

1 - Présentation du secteur de l'Eau au Maroc

2 - Présentation de l'ONEP

3 – Bilan des réalisations 2001 – 2010

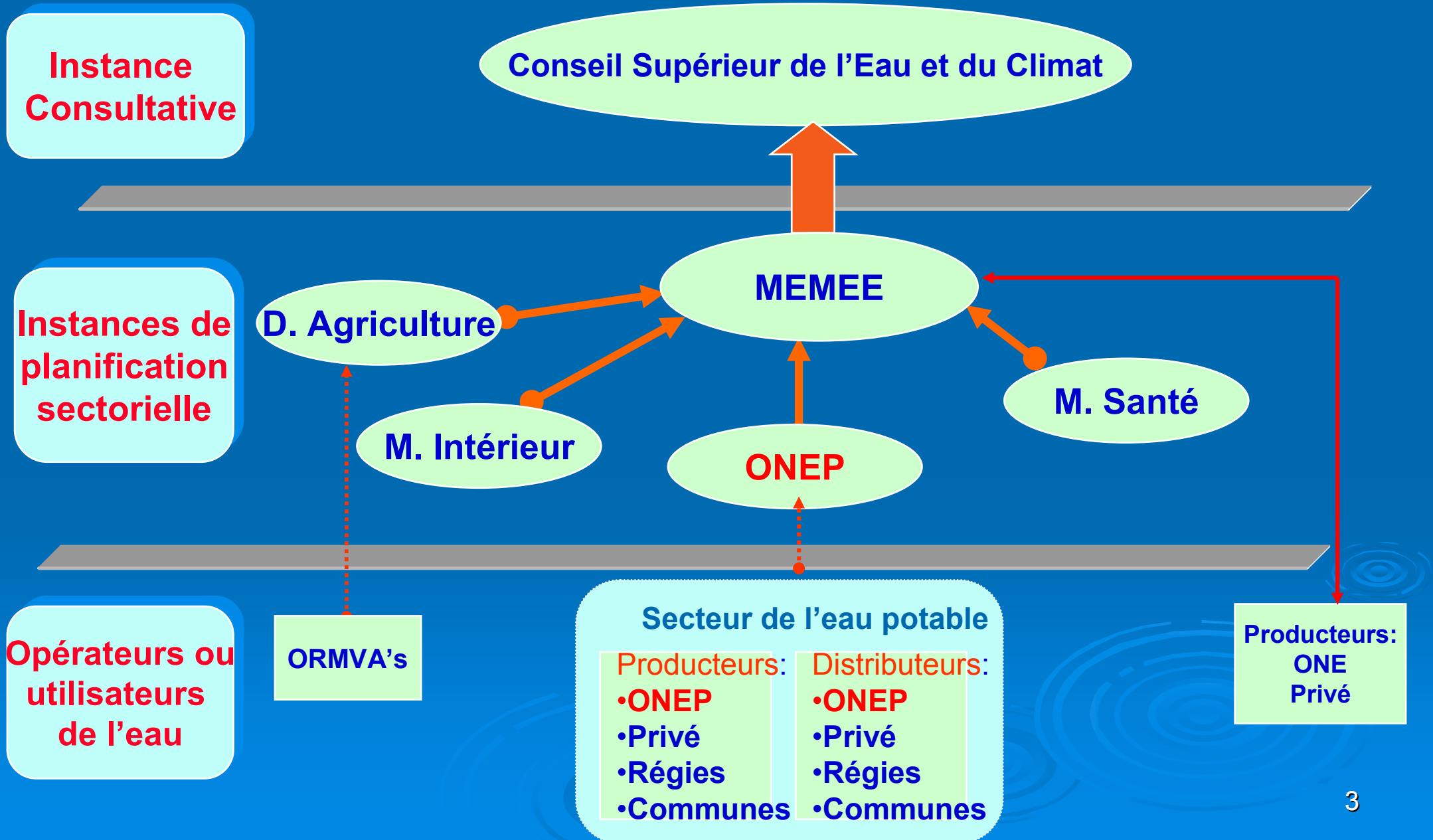
4 - Programme d'investissement 2011 -2015

4 – 1 / Eau potable urbaine

4 – 2 / Eau potable rurale

4 – 3 / Assainissement liquide

1 – Présentation du secteur de l'Eau au Maroc



2 - PRESENTATION DE L'ONEP

L'Office National de l'Eau Potable est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

L'Office a été créé en 1972 et a pour principales missions :

2 - PRESENTATION DE L'ONEP

Missions

Planification :

- De l'approvisionnement en eau potable à l'échelle du Royaume
- Programmation des investissements dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide

Études & Équipement :

- Des projets d'approvisionnement en eau potable/ Assainissement liquide.
- Passation et suivi de l'exécution des travaux

Gestion pour le compte des communes :

- Du service d'eau potable
- Du service d'assainissement liquide dans les villes où il assure la distribution de l'eau potable

Contrôle de la qualité :

- Des eaux produites et distribuées
- Des eaux susceptibles d'être utilisées pour l'alimentation en eau potable

Participation et assistance :

- Aux études menées par les départements ministériels en liaison avec le secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide
- A l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires en rapport avec les missions de l'Office
- Assistance technique aux tiers.

2 - PRESENTATION DE L'ONEP

Axes Stratégiques

L'action de l'Office se fait dans le cadre d'une vision stratégique basée sur les 3 axes suivants :

- Pérennisation, renforcement et sécurisation des infrastructures d'eau potable **en milieu urbain.**
- Généralisation de l'accès à l'eau potable **en milieu rural** pour l'ensemble de la population **rurale.**
- Intervention active dans le secteur de l'assainissement liquide **dans le cadre de la préservation de l'environnement.**

2 - PRESENTATION DE L'ONEP

La pérennisation, le renforcement et la sécurisation des installations d'eau potable visent à assurer :

- La maintenance des installations existantes ;
- L'amélioration des performances des installations d'eau potable ;
- Le renforcement des installations de production, de transport et de distribution de l'eau potable en fonction de l'évolution de la demande
- Le contrôle de la qualité de l'eau **produite et distribuée**

2 - PRESENTATION DE L'ONEP

La généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural est sous la responsabilité de l'ONEP depuis Janvier 2004, avec l'objectif d'accélérer l'accès à l'eau potables des populations rurales

Objectif : Amener le taux de desserte national à 91% en 2010, population globale alimentée de l'ordre de 12 millions d'habitants et prise en charge du service de la distribution dans les centres ruraux

Années	1995	2004	2010
Population rurale desservie (millions d'hab.)	1,8	8,2	12
Taux d'accès (%)	14	61	91

2 - PRESENTATION DE L'ONEP

Le troisième axe d'intervention de l'Office concerne l'assainissement liquide avec pour objectif de :

- Contribuer à rattraper le retard dans le domaine de l'assainissement liquide et de l'épuration des eaux usées ;**
- Préserver les ressources en eau contre la pollution.**

2 - PRESENTATION DE L'ONEP

L'ONEP en Chiffres (2009)

■ Chiffre d'Affaires	:	300 Millions d'Euro
■ Valeur Ajoutée	:	200 Millions d'Euro
■ EBE	:	117 Millions d'Euro
■ Production	:	860 Millions M³
■ Ventes	:	730 Millions M³
■ Centres d'intervention (eau potable)	:	558 Centres
■ Abonnés Eau Potable	:	1.407.000
■ Centres d'intervention (assainissement)	:	70 Centres
■ Abonnés Assainissement	:	556.000
■ Effectifs	:	7.125

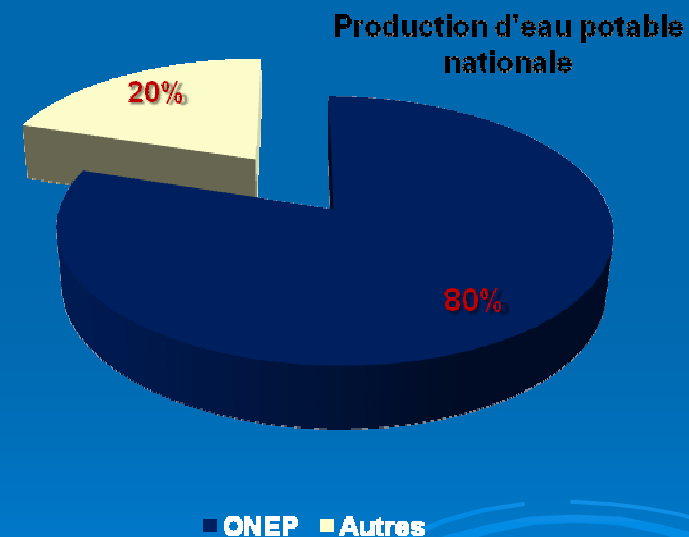
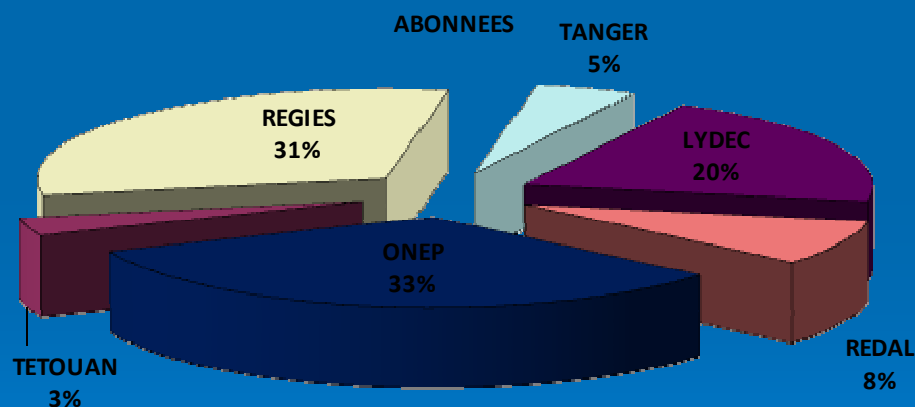
Quelques chiffres

Désignation de l'indicateur	1965	1975	1985	1995	2009
Capacité de production en m ³ /s	7	11	35	45	51
Production d'eau potable en Millions de M ³ /an	160	350	600	740	861
Population totale desservie (En Millions d'Habitants)	2,8	7,6	11,4	15,5	31.5
- Urbaine	2,8	5,3	9,4	13,7	18
- Rurale	-	2,3	2,0	1,8	12
Taux d'alimentation en eau potable en milieu urbain (en %)	69	83	97	100	100
- Par branchement Individuel	41	57	69	81	93
- Par Bornes Fontaines	28	26	28	19	7
Taux d'Accès à l'eau potable en Milieu Rural (en %)	-	22	17	14	89

Répartition Parts de Marché

L'ONEP : 1er Producteur à l'échelle nationale ;

L'ONEP : 1er Distributeur avec 1,4 millions de clients répartis sur plus de 580 centres



3 – BILAN DES RÉALISATIONS 2001-2010

REALISATIONS DES INVESTISSEMENTS

(année 2010 approchée)

En millions d'Euros

Activité	Année	Engagements 2001 – 2010	Réalisations 2001 – 2010
I- Eau potable :			
a- Milieu urbain		1.320	1.150
b- Milieu rural		960	750
Total eau potable		2.280	1.900
II- Assainissement		660	400
Total Général		2.940	2.300

3– BILAN DES RÉALISATIONS 2001-2010

BILAN PHYSIQUE – URBAIN – (année 2010 approchée)

Indicateurs	2001-2010	A fin 2010
Débit total équipé (m ³ /s)	10,2	51,9
Linéaire des adductions (km)	2. 250	9. 840
Capacité de stockage (milliers de m ³)	210	1.069
Linéaire réseau de distribution (km)	3. 600	35. 035
Nombre de centres d'intervention (unités)	60	249
Nombre de clients additionnels (milliers)	827	1.507

3 – BILAN DES RÉALISATIONS 2001-2010

BILAN PHYSIQUE – RURAL - (année 2010 approchée)

Indicateurs	2001-2010	A fin 2010
Taux d'accès additionnel (%)	48	91
Population rurale additionnelle desservie (Milliers)	6.556	12.300
Nombre de centres ruraux additionnel d'intervention (Unité)	260	334

3 – BILAN DES RÉALISATIONS 2001-2010

BILAN PHYSIQUE CUMULE - ASSAINISSEMENT LIQUIDE – **(année 2010 approchée)**

Indicateurs	2001-2010
Nombre de centres d'intervention (unité)	80
Population additionnelle concernée (milliers)	3.000
Nombre cumulé des clients (milliers)	656
Débit traité cumulé (milliers m³/j)	160
Linéaire cumulé réseaux (km)	1.800

4 – Programme d'Investissement 2011-2015

En millions d'Euros

Activité / Année	2011	2012	2013	2014	2015	Total 2011-2015
I- Eau potable :						
a- Milieu urbain	195	219	215	255	277	1.161
b- Milieu rural	100	101	98	91	87	477
Total eau potable	295	320	313	346	364	1.638
II- Assainissement	122	135	126	96	80	559
Total Général	417	455	439	442	444	2.197

4-1 / Programme d'Investissement 2011-2015

MILIEU URBAIN

L'investissement total prévu durant la période 2011-2015 s'élève à **1.161 Millions d'Euros** et permettra, d'accompagner le développement urbanistique, industriel et touristique à travers le renforcement de la production par :

- ✓ L'équipement d'un débit supplémentaire d'environ **14 m³/s** ;
- ✓ La réalisation de **16** stations de traitement classiques ;
- ✓ La réalisation de **4** stations dessalement d'eau de mer pour un volume additionnel d'environ **125.000 m³/j** ;
- ✓ L'amélioration du taux de branchements individuels au réseau de distribution à plus de **96%** ;
- ✓ L'amélioration du rendement des réseaux à **76%** .
- ✓ Intervenir dans près de **15** centres urbains pour y gérer le service de la distribution d'eau potable

4-1 / Programme d'Investissement 2011-2015

MILIEU URBAIN

Stations de traitement classiques programmées

Ville concernée par le projet	Débit (l/s)
Côte atlantique (Oum Azza)	5 000
Marrakech	2 500
Meknes & Fes	2 000
Maroc central	1 600
Nador	560
Tetouan et zone cotière	500
Ouarzazate	300
Taroudannt	300
Essaouira	300
Zagora, Agdz et vallée Draâ	300
Khemisset	240
Chefchaouen	150
Goulmima, Tinjdad	130
Chichaoua et Imintanoute	100
Azilal	100
Taounate	100

Stations de dessalement programmées

Ville concernée par le projet	Débit (l/s)	Débit (m3/j)
Agadir	1160	100000
Kalaa Torres - Cala Iris	130	11200
Sidi Ifni	100	8650
Al Hoceima	100	8650
Laayoune	300	26000
Boujdour	75	6500
Dakhla	200	17300
Zagora	50	4300

4-2 / Programme d'Investissement 2011-2015

INDICATEURS MILIEU RURAL

L'investissement total prévu durant cette période s'élève à environ **477 Millions d'Euros** et permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Porter le taux d'accès à l'eau potable à près de **95%** ;
- ✓ Sécuriser les installations d'AEP en milieu rural ;
- ✓ Entamer le programme de développement des branchements individuels en réponse à la demande de plus en plus importante de la population en la matière ;
- ✓ Intervenir dans près de **85** centres ruraux pour y gérer le service de la distribution d'eau potable.

4-3 / Programme d'Investissement 2011-2015

INDICATEURS ASSAINISSEMENT

L'investissement total prévu durant cette période s'élève à **559 Millions d'Euros** et permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Assurer le service d'assainissement dans **70 villes et centres** dont l'office assure la distribution de l'eau potable ;
- ✓ Traiter un débit d'eaux usées supplémentaire de **200.000 m³/j** ;
- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires des populations concernées estimées à **1,7 millions** d'habitants.

AEP DU GRAND AGADIR

PAR DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Rappel des Données du Projet

- *Alimentation actuelle : Barrages Moulay Abdellah et Abdelmoumen et nappe de sous*
- *Baisse continue du niveau de la nappe*
- *Augmentation continue de la demande*
- *Saturation des Ressources Conventionnelles*



- *Capacité (1ère phase) : 100 000 m³/j*
- *Procédé : Osmose inverse*
- *Prise d'eau de mer : Directe (une tour de prise de 16 m de profondeur et un émissaire sous marin de 1200 m DN 2400 mm)*
- *Station de dessalement : Débit de 100 000 m³/j extensible à 200 000 m³/j d'eau produite*

AEP DU GRAND AGADIR PAR DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

- *AEP du Grand Agadir : un PPP de disponibilité*
 - *par contrat, l'ONEP confiera au Déléguataire la charge de concevoir, réaliser, financer et exploiter une usine de dessalement*
 - *l'ONEP est le seul client du partenaire privé et s'engage à acheter l'eau produite (garantie d'achat exclusif par l'ONEP)*
 - *la rémunération du partenaire privé est lissée sur la durée du contrat et lui permet de couvrir ses coûts d'investissement, de financement et d'exploitation*

AEP DU GRAND AGADIR PAR DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

PROCÉDURE D'APPEL À LA CONCURRENCE

- **Principes directeurs** la procédure en conformité avec les dispositions de la loi 54-05 relative à la gestion déléguée;
- **Le projet d'AEP** du Grand Agadir par dessalement de l'eau de mer en gestion déléguée a été présenté au Conseil d'Administration qui a donné son aval et a institué un comité ad hoc
- **La procédure** d'appel à la concurrence s'effectuera en deux temps comportant une étape de pré qualification suivie d'une étape de consultation:
 - **Pré qualification:** L'ONEP a procédé au recueil des dossiers de candidatures et a établi la liste des candidats admis à participer à la Consultation, au regard des critères de pré qualification définis dans l'avis d'appel à manifestation d'intérêt (étape achevée = 7 groupements pré qualifiés).
 - **Consultation:** la documentation contractuelle en phase de finalisation

Date prévue signature Contrat = juillet 2012
Mise en service au plus tard fin 2014

AEP Du GRAND AGADIR PAR DESSALEMENT DE L'EAU DE MER Propriété de l'Actif

Propriété du patrimoine :

- **Terrain** : à acquérir par l'ONEP et à mettre à la disposition de la société projet,
- **Installations** : l'unité industrielle qui sera construite par la société du projet va demeurer incorporée aux biens de ladite société pendant toute la durée de la concession et qu'elle constitue un bien de retour qui sera transféré au délégant à la fin de la délégation (BOT)

*N.B: le Code Général des Impôts préconise l'exonération de la TVA sur investissement pour une **société nouvellement créée** et que la loi de finances 2011 a re-précisé cet encadrement.*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION